

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DIGITAL FUNDS Stars Europe (un compartiment de DIGITAL FUNDS) - catégorie I (ISIN: LU1506569661)

Le présent compartiment est géré par J.Chahine Capital.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de DIGITAL FUNDS Stars Europe consiste à battre les marchés européens élargis. Pour cela, il utilise un modèle destiné à identifier les performeurs «stars» de la performance.

Le compartiment investira au moins 80 % de ses actifs dans des actions des pays membres de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suisse, suivies par au moins 3 courtiers et dont la capitalisation dépasse 100 millions d'euros.

Le compartiment sera investi dans tous les domaines de capitalisation des marchés, y compris les grandes capitalisations.

Le compartiment peut effectuer des transactions à d'autres fins que des fins de couverture pour autant que lesdites transactions n'aient pas de répercussions néfastes sur la qualité de la politique d'investissement.

L'exposition du compartiment aux marchés des actions s'inscrit toujours entre 80% et 100%.

Le compartiment utilise des indicateurs de momentum tels que le momentum de cours, un concept statistique mesurant l'importance d'une variation de cours par rapport au marché, ou le momentum de bénéfices, qui mesure la force des révisions des estimations de bénéfices.

Une affectation de petites et moyennes capitalisations est intégrée au portefeuille.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Les revenus des actions de capitalisation ne sont pas distribués, mais réinvestis.

Le MSCI Europe Net Return servira d'indice de référence uniquement pour le calcul des commissions de performance. En raison de la nature active du processus de gestion et de la totale liberté d'investissement, le profil de performance du Compartiment peut s'écarter sensiblement de celui du MSCI Europe Net Return.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui projettent de retirer leur argent avant un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Précisions relatives à cette indication

- La catégorie de risque repose sur la volatilité des rendements observée des cinq dernières années. La méthode utilisée pour cette estimation dépend du type de fonds.
- Les données du passé peuvent ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi ce fonds relève-t-il de la catégorie 6?

Le fonds investit dans des actions diversifiées, toutes capitalisations confondues, à travers différents secteurs et peut subir d'importantes fluctuations de valeur. Les titres de petite et moyenne capitalisation peuvent être plus volatiles que les valeurs vedettes. La catégorie de risque dépend donc des fluctuations des titres de petite, moyenne et grande capitalisation.

Autres risques importants:

- Une part du fonds est investie dans des instruments pouvant être difficilement négociables et dont les prix peuvent varier en fonction des conditions du marché
- Le produit n'offre aucune garantie du capital, de sorte que l'investisseur risque de perdre la totalité de sa mise initiale
- Le risque opérationnel inhérent à l'exploitation du fonds (lié essentiellement à d'éventuelles erreurs d'évaluation et de traitement des transactions) est supporté par la société de gestion du fonds. Cette dernière est surveillée par des entités indépendantes et des auditeurs externes ainsi que par des autorités de contrôle
- Le recours à des instruments de gré à gré expose le fonds à un faible risque de défaut de la contrepartie.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%
Frais de conversion	0.50%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.11%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15.00%

La société de gestion peut recevoir une commission de performance au cas où la catégorie d'actions surperforme son indice de référence, y compris dans le cas où sa performance absolue est négative. Au 30/09/2021, les frais de performance représentaient 1.03 % du fonds.

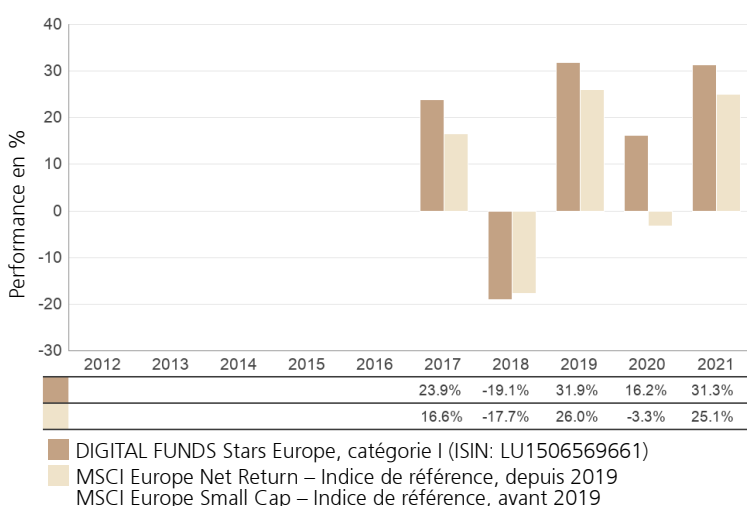
Les **frais d'entrée** et **frais de conversion** indiqués sont des montants **maximums**. Dans certains cas, vous pourriez payer moins – vous pouvez vous en informer auprès de votre conseiller financier.

Concernant **les frais courants**, le chiffre communiqué ici se fonde sur les frais de la période de douze mois écoulée. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont exclus:

- Les frais de transaction du portefeuille hormis les frais liés à l'achat et la vente de parts d'autres fonds.
- Les commissions de performance.

Veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse **www.chahinecapital.com**, pour des informations détaillées concernant les frais, la méthodologie de calcul des commissions de performance et des exemples concrets de leur impact sur la performance nette de la catégorie d'actions.

Performances passées



La performance passée ne permet pas d'estimer les résultats futurs

Le graphique présente les rendements des investissements de la classe, calculés en pourcentage de fin d'année par rapport à la variation en fin d'année de la valeur liquidative de la classe. En général, toute performance passée prend en compte tous les frais en cours, mais non les frais d'entrée. La classe d'actions étant gérée par rapport à un indice de référence, son rendement est également présenté.

Le compartiment a été lancé en 1998. La classe a été lancée en 2016.

Les performances affichées sont calculées en EUR.

L'indice de référence utilisé depuis la date de création jusqu'au 30/09/2019 était l'indice MSCI Europe Small Cap. L'indice de référence utilisé depuis le 01/10/2019 est l'indice MSCI Europe Net Return.

Informations pratiques

Banque Dépositaire

UBS Europe SE, Luxembourg Branch

Pour plus d'Informations

Les informations relatives à DIGITAL FUNDS, à ses compartiments et classes de parts ainsi que le prospectus actuel et le dernier rapport annuel ou semestriel peuvent être obtenus gratuitement en plusieurs langues

- en ligne sur **www.chahinecapital.com**

- auprès du gestionnaire du fonds central ou de la banque dépositaire.

Le détail de la politique de rémunération actualisée, y compris la description du calcul de la rémunération et des avantages, figure sur le site de la Société de gestion (**www.chahinecapital.com**).

Le cours de l'action est publié chaque jour ouvrable sur

www.chahinecapital.com.

La monnaie de la catégorie de parts est EUR.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux prix indiqués sous frais de conversion ci-dessus.

Législation Fiscale

Le fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre Etat de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

Engagement de Responsabilité

La responsabilité de J.Chahine Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

J.Chahine Capital est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27/01/2022.